



# FICHE D'ECART

Fiche n°

2

*Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection*

Exploitant : *Aéron Logistique*

Site inspecté : *Base Bel Air*

Date de l'inspection : *18/03/08*

INSPECTION

Constat de l'inspecteur :

*4 poteaux incendie sur 5 ne seront pas opérationnels pendant la phase de travaux sur le réseau enterré de canalisation (prévue de 3 semaines)*

Ecart aux dispositions de :

(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

*Article 7.7.6 de l'AP d'autorisation d'exploiter du 21/06/05*

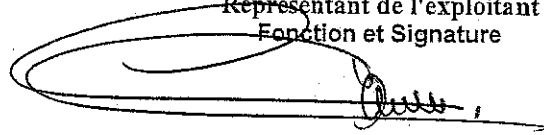
En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature



EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : *(suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)*

Des travaux, d'une durée maximum de 3 semaines sont effectivement bien prévus. Ils ont pour objet d'arrêter une fuite dans le réseau d'eau enterré. Comme cela a été démontré lors de l'inspection, le SDIS a été informé par avance de ces travaux afin de garantir un niveau maximal de sécurité sur le site.

Durant cette période, nous avons pris les mesures de précaution suivantes :

- interdiction totale de tous travaux par points chauds sur le site durant les travaux.
- Information de la société de télésurveillance afin d'accroître la vigilance du personnel intervenant.
- Mise en place d'une astreinte du personnel d'encadrement.

Ces mesures viennent en plus de la réserve d'incendie présente sur le site.

A l'issue de ces travaux, le site sera doté d'un réseau performant et neuf.

DRIRE

### Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Commentaires :

L'inspection le :

*26/6/08*

Fiche soldée le :

# FICHE D'ECART

Fiche n°

3

*Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection*

Exploitant : *Alexander Logoska*

Site inspecté : *Boulevard de l'Air*

Date de l'inspection : *18/03/08*

Constat de l'inspecteur :

*Le système d'extinction automatique des aéroports de stockage n'est pas opérationnel.*

INSPECTION

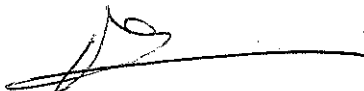
Ecart aux dispositions de :

(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

*Article 7.7.6 de l'AP d'extinction d'urgence du 21/06/05*

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement


Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature



**Commentaires et réponses de l'exploitant :** *(suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)*

EXPLOITANT

Le système très récent d'extinction automatique d'incendie est en cours de réception par les différents corps de métier intervenants lors de son installation (détection, sprinkler etc.).  
 Cette nouvelle réception fait suite à un dysfonctionnement du système et de sa nécessaire mise au point et réglages.

### Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Commentaires :

DRIRE

L'inspection le :

*24/06/08*

Fiche soldée le :

